



Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.) du 06 octobre 2020
Compte-rendu Solidaires Finances

Ce CHS-CT s'est tenu encore une fois en audioconférence. 7 points étaient inscrits à un ordre du jour beaucoup trop chargé. Une deuxième séance est prévue le 22 octobre.

Point COVID

La DRFIP a apporté des précisions sur les points suivants .

Fourniture de masques

3 types de masques sont commandés et donnés aux agents : les masques en tissu, les masques chirurgicaux pour les agents fragiles et masques inclusifs (masques transparents pour lecture sur les lèvres). Pour ces derniers une commande de 300 masques a été faite .
Le port du masque est obligatoire dans tous les services. Une pause de 10 minutes toutes les deux heures est possible afin de rendre plus supportable ce port.
Nous avons rappelé que les équipements de protection individuelle ne constituent pas la priorité en matière de protection de la santé. La priorité est d'abord d'adapter le travail en conséquence. Les questions d'organisation du travail sont les premiers éléments à examiner avec possibilité d'organiser les services différemment : télétravail autant que possible, rotation des équipes pour baisser la densité dans les bureaux et donc les contacts possibles, alléger la charge de travail...
Le port du masque ne vient qu'ensuite comme moyen de protection complémentaire quand tous les autres sujets ont été examinés (organisation du travail, adaptation des locaux avec 4 m² par agent, plexiglas à l'accueil, nettoyage des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique...).

Horaires aménagés

Les horaires peuvent être aménagés afin de limiter l'affluence dans les transports en commun.

Autorisations Spéciales d'Absence garde d'enfants .

Les A.S.A. pour garde d'enfants sont accordées lorsque l'enfant ne peut pas être accueilli à l'école. Un certificat de l'établissement scolaire et une attestation sur l'honneur du conjoint indiquant qu'il ne peut garder l'enfant doivent être fournis. Si l'agent est télétravailleur, il est « placé » en télétravail sinon en autorisation d'absence.

Télétravail :

D'ici la fin de l'année le nombre de télétravailleurs devrait être doublé. Une dotation d'environ 300 portables doit être attribuée. Les chefs de services ont recensé les besoins.

Pour Solidaires Finances, il faut impérativement faire un état des lieux des difficultés rencontrées par les agents dans toutes les formes de travail à distance, et en tirer des avancées concrètes en matière d'amélioration de leurs conditions de travail.

Les représentants des personnels ont rappelé leur demande d'un groupe de travail sur le télétravail. La Présidente y a répondu favorablement .

Le nettoyage :

Le dysfonctionnement dans la qualité des prestations de nettoyage fournies est toujours d'actualité.

Même si la stratégie favorisée au niveau central a changé, pour Solidaires Finances la solution n'est pas dans le choix du circuit de gestion du marché.

Il a été constaté que la mise en œuvre de la prestation de ménage ne donnait pas satisfaction. Les économies budgétaires réalisées par l'adoption d'un marché public de nettoyage se ressentaient dans la qualité des prestations délivrées aux agents et donc au détriment de leurs conditions de travail et de leur santé .

Nous avons rappelé notre revendicatif de tout temps depuis la mise en œuvre de ce dispositif de maintenir cette mission de nettoyage des locaux de l'administration en interne, en affectant les postes nécessaires.

Il s'agit d'un choix idéologique de la part de l'administration qui se refuse à investir sur une filière technique et préfère faire le jeu des entreprises aux intérêts privés dont la seule finalité est de faire du profit quitte à fournir des prestations de moindre qualité et à maltraiter leur propre personnel de nettoyage.

Fermeture des salles de convivialité :

Il a été expliqué par l'inspectrice santé et sécurité au travail et le médecin de prévention que ces salles sont des points très sensibles. Les repas étaient pris dans des salles trop petites et pas aérées. Il faut éviter les foyers de contamination.

Suite à l'intervention des représentants syndicaux, il a été donné l'autorisation de laisser l'accès aux réfrigérateurs et aux micro-ondes. La solution de manger à son bureau ne peut être satisfaisante.

Rapport de l'inspectrice santé et sécurité au travail suite à la réouverture du centre de formation :

Les mesures mises en place par le service de formation professionnelle ont été validées par l'inspectrice santé et sécurité au travail et le médecin de prévention.

Les stagiaires sont moins nombreux. Nous avons demandé qu'une attention particulière soit apportée aux agents affectés sur des missions totalement nouvelles pour eux .Par exemple, certains contrôleurs nouvellement affectés en S.I.E se sont vu refuser leur stage par manque de place. Les agents ne doivent pas être pénalisés.

Rapport du médecin de prévention

La période que nous vivons démontre s'il en était besoin le rôle essentiel de la médecine de prévention dans nos administrations.

Solidaires Finances a toujours exigé que les pouvoirs publics agissent pour augmenter le recrutement de médecins de prévention et dans le même temps rendre le métier plus attractif et plus valorisant.

Sans volonté politique forte, ces services risquent d'être des coquilles vides.

Il ressort de ce rapport que les demandes d'aide psychologique des agents pour des raisons de réorganisation, suppressions de missions, de services sont en augmentation .

Ces restructurations entraînent un mal être au travail de plus en plus important. Nous rendons l'administration responsable des conséquences sociales, organisationnelles et humaines des transformations qu'entraîneront ses différents projets.

La plate-forme téléphonique mise en place pour « aider à supporter les mauvaises conditions de travail » ne remplacera jamais une présence humaine et de proximité. Solidaires Finances a réitéré la demande, faite en Comité Départemental de l'Action Sociale d'embauche d'un psychologue au sein de l'équipe .

Budget :

Solidaires Finances a voté contre ce budget. Trop de questions sur l'utilisation des crédits CHS-CT restent en suspens.

Il ne faut pas confondre le budget CHS-CT et les budgets des directions. Faute de crédit, celles-ci utilisent trop souvent le budget dédié au CHS-CT pour des dépenses qui leur incombent.

Encore une fois nous avons rappelé que le budget du CHS-CT ne doit pas être un substitut simple à l'usage des manques de l'Administration et ne doit en aucune façon pallier les lacunes de l'employeur. Il doit au contraire compléter les actions quotidiennes de l'Administration pour fournir aux agents un environnement de travail le plus confortable possible .

Présentation des travaux immobiliers à la DRFiP PACA13

Ce point (point 7 de l'ordre du jour) n'a pas pu être abordé. Il le sera le 22 octobre.

Dans notre déclaration liminaire, nous avons demandé une information sur l'état du bâtiment de Sadi Carnot.

Ce sujet avait été largement débattu lors du CHS-CT du 21 février dernier.

Où en est-on des études de façades et de structures de ce bâtiment. ? Nous avons rappelé notre demande d'une étude bâtiminaire .

De même, nous n'avons aucune information sur les travaux prévus au R+1 du CFP d'Aubagne, sujet également abordé lors du CHS-CT du 21 février. A l'heure actuelle, les représentants des personnels en CHS-CT n'ont aucune information sur l'installation des agents pendant les travaux.

D'ores et déjà nous avons demandé la visite de l'inspectrice santé et sécurité au travail de l'accueil du CFP de Salon. Il y a deux ans, le CHS-CT avait organisé une visite sur ce site.

Dans leur rapport les représentants CHS-CT avaient noté de nombreux dysfonctionnements (zone d'attente sous dimensionnée, manque de confidentialité, absence d'une zone de repli à l'arrière de la banque. Une étude ergonomique avait été envisagée). Quid des décisions prises il y a 2 ans ? Solidaires Finances a demandé un suivi des visites .

Vos représentants Solidaires Finances au CHS CT 13

Titulaires : Elisabeth Gonzales DRFiP, Judith Bertet DRFiP, Vincent Finkbeiner Douane

Suppléants : Thierry Legrand Douane, Maxime Picard DRFiP, Sylvie Raybaud DRFiP